



|   |   |   |
|---|---|---|
|  | <p><b>INFORMATION</b></p> <p>-----</p> <p><b>TRAVAUX LIES AU PROJET DE REALIMENTATION DU<br/>CAUSSE DE MARTEL</b></p> <p>-----</p> <p><b>RESEAU D'ADDUCTION SCOURTILS/CROIX REMPART</b></p> |  |
|---|---|---|

Madame, Monsieur,

Le **Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne (SMECMVD)** va réaliser des travaux de canalisation entre la nouvelle station des Scourtills et le réservoir de Croix Rempart sur la Commune de Martel.

Il est prévu de renouveler les canalisations existantes soit à l'identique soit par des canalisations de diamètre plus importants. Elles seront implantées en majeure partie en domaine public. Ce déplacement nécessitera une intervention sur certaines propriétés privées et sera entièrement pris en charge par le SMECMVD.

Les entreprises en charge de ces travaux sont les suivantes :

- SARL BROUSSE et Fils –46 110 Cavagnac
- SAS CAPRARO & Cie –12 700 Capdenac Gare

Le suivi des travaux est assuré par le bureau d'études DEJANTE Eau et Environnement.

Afin de vous expliquer le déroulement des travaux et de nous faire part de vos interrogations, nous vous invitons à assister à la réunion publique qui aura lieu :

**JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**

**à 18 Heures**

**Salle Duguesclin Mairie de MARTEL**

Comptant sur votre présence.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Luc LABORIE  
Président du S.M.E.C.M.V.D.

Yannick OUBREYRIE  
Maire de Martel